

## **Vision du conseil maritime de la façade Manche Est – mer du Nord à l'horizon 2030 des ambitions de la façade maritime dans le cadre du document stratégique de façade**

### **1. Amélioration de la qualité des eaux et des milieux sur la façade maritime Manche Est – Mer du Nord**

La façade maritime Manche Est – mer du Nord dispose d'une bonne qualité des eaux qui favorise son attractivité et permet le développement durable des activités directement liées à la qualité des milieux (pêches maritimes, cultures marines, pisciculture marine,...). Cette qualité des eaux est gage d'écosystèmes dynamiques, équilibrés et productifs. Elle favorise un tourisme de qualité et une pratique saine de la pêche de loisir et de la baignade dans le respect de bonnes pratiques environnementales.

Le modèle d'action de l'État en mer pour la surveillance du trafic maritime, l'assistance aux navires en difficulté et la lutte contre les pollutions est pérennisé et la façade dispose de plans de prévention face aux risques maritimes et littoraux fonctionnels et interfacés terre-mer.

La gouvernance de la qualité du milieu marin et des eaux littorales est coordonnée à l'échelle de la façade en intégrant d'une part la gestion à l'échelle des cellules hydro-sédimentaires, d'autre part la gestion du trait de côte et, enfin, la réduction des pollutions d'origine telluriques et maritimes. A cet égard, la qualité micro-biologique des eaux a été améliorée. Cette gouvernance est harmonisée à l'échelle de la façade maritime et des deux bassins hydrographiques Artois-Picardie et Seine-Normandie.

La préservation des milieux marins s'inscrit dans un cadre dynamique. Il est ainsi veillé à la bonne qualité des habitats, au maintien de leur diversité, à leur résilience ainsi qu'à leurs fonctionnalités dans une logique écosystémique.

### **2. Amélioration de la connaissance des milieux marins**

Une véritable gouvernance de la connaissance est élaborée à l'échelle de la façade. Elle permet un pilotage de la recherche sur les écosystèmes marins, qui bénéficie d'un accompagnement public et de partenariats financiers, et une identification des besoins de connaissance à l'échelle de la façade. Elle offre une capacité d'objectivation, voire de médiation scientifique, sur les enjeux et usages. Elle permet de préciser les interactions entre les activités anthropiques et le milieu tout en établissant des cartographies dynamiques des enjeux écologiques. Des indicateurs pertinents et rationalisés, collectés et bancarisés dans une base de données unique, permettent de surveiller et d'évaluer l'évolution de la qualité des eaux et du milieu. Les connaissances acquises sur le milieu marin sont désormais mieux diffusées grâce à ces outils.

Les études d'acquisition de connaissance sont fiabilisées, notamment dans le secteur des granulats marins. La connaissance sur la nature, la qualité et la profondeur des gisements est ainsi améliorée.

### **3. Accompagnement d'un développement portuaire cohérent à l'échelle de la façade**

La façade maritime jouit d'une stratégie portuaire qui assure une cohérence et une complémentarité entre les différents ports maritimes de la façade. L'État accompagne

l'amélioration de l'intermodalité par le développement du cabotage interportuaire, le renforcement de l'hinterland, et l'amélioration des réseaux fluviaux et ferroviaires auxquels les infrastructures portuaires sont interconnectés. Cette stratégie de façade permet de planifier l'entretien et la modernisation des ports en tenant compte de l'évolution des activités qu'ils sont susceptibles d'accueillir. La mise en place de dispositifs tarifaires et fiscaux adaptés concourt au développement et à la complémentarité des différents ports de la façade.

Les ports de la façade maritime valorisent leur positionnement géographique dans le range Nord-ouest et leurs avantages concurrentiels (capacités à accueillir des navires de grandes tailles). Ils ont l'ambition de constituer à terme l'aire portuaire de référence du centre Europe.

Les ports sont en capacité d'accueillir de nouveaux exploitants de granulats marins et de pérenniser les places offertes à ces entreprises pour débarquer leurs marchandises.

Les ports de la façade mutualisent leurs capacités de dragage et s'adaptent à la mobilité propre en offrant des possibilités de ravitaillement à quai en gaz naturel liquéfié (GNL) et en généralisant le raccordement électrique à quai pour l'ensemble des navires. Par ailleurs, l'ensemble des navires de servitude des grands ports maritimes et des services portuaires fonctionnent au GNL.

#### 4. Adaptation au changement climatique, mise en oeuvre de la transition énergétique et promotion des énergies marines renouvelables

Les différents secteurs d'activité de la façade, tels que la pêche professionnelle et le transport maritime, ont su s'adapter aux évolutions résultant du changement climatique. La pêche a su tirer profit des nouvelles ressources halieutiques disponibles. Les navires utilisent les nouvelles routes maritimes.

La façade contribue largement à la mise oeuvre de la transition énergétique et est le leader français des énergies marines renouvelables.

Les objectifs nationaux de production d'énergies marines renouvelables sont définis dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie par façade maritime. Les parcs éoliens et hydroliens français représentent respectivement 6 GW et 1,5 GW de puissance.

Les nouvelles procédures administratives facilitent en particulier la réalisation des projets éoliens et hydroliens sur la façade. Le dérisquage des projets en amont par l'État offre une flexibilité au lauréat de faire évoluer son projet en fonction des changements, évolutions technologiques.

#### 5. Promotion d'une meilleure articulation terre-mer à l'échelle de la façade

La planification des espaces maritimes s'accompagne d'une concertation de qualité pour permettre une plus grande acceptabilité par les différents acteurs de la mer et du littoral. Les conditions d'un développement durable de l'économie maritime sont intégrés aux démarches de planification spatiale et d'aménagement des territoires.

Une stratégie de gestion du trait de côte a été adoptée à l'échelle de la façade maritime. Elle identifie les secteurs à risque à enjeu ou ainsi que les zones de possible délocalisation des activités et des biens.

Cette stratégie, qui promeut une solidarité terre-mer, est mise en cohérence avec les plans de prévention des risques littoraux. Elle est déclinée localement à l'échelle géographique la plus pertinente. Elle vise prioritairement à réduire les pressions sur la zone cotière.

Les granulats marins contribuent occasionnellement à la gestion du trait de côte. Le potentiel extractif de la façade est reconnu d'intérêt stratégique et alimente les besoins locaux. Pour se faire l'instruction administrative est facilitée.

## 6. Valorisation des produits de la mer et mise en œuvre d'une stratégie des activités de pêche maritime et d'aquaculture

Le partenariat scientifique/pêcheur a permis la prise en compte du savoir empirique.

Une activité de pêche diversifiée sur la façade permet la maîtrise des pressions sur la ressource. L'accès à celle-ci a été maintenue après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Les professionnels ont fait face à la concentration de l'espace Manche en favorisant une flotte de navires de taille adaptée dans les espaces maritimes sous juridiction.

Un plan d'accompagnement du développement de l'aquaculture marine et de la pisciculture littorale permet de mettre en œuvre un développement raisonné et diversifié en cohérence avec l'évolution des activités de pêche maritime.

Les produits de la mer, issus de la pêche comme de l'aquaculture, sont mieux valorisés, notamment par un processus de labellisation.

## 7. Développement d'un tourisme raisonné qui préserve les milieux naturels

La façade maritime Manche Est – mer du Nord se caractérise par un équilibre entre le développement raisonné du tourisme littoral et la prise en compte de la capacité d'absorption des milieux et des professionnels. Le développement touristique est assuré dans le respect des activités déjà présentes ce qui nécessite le maintien de réserves foncières pour les entreprises et les salariés de la mer du littoral.

La diversification de l'offre touristique et de loisir (baignade, plaisance, pêche de loisir, pêche à pied, char à voile, plongée sous-marine, longe-côte...) se fait dans le respect des milieux naturels et du patrimoine historique, culturel et naturel qui constituent des sources d'attractivité au service d'un tourisme durable.

Le développement de l'économie de fonctionnalité a renouvelé la manière dont sont pratiqués les loisirs nautiques. Dans ce cadre, les usages collaboratifs sont encouragés.

La cohabitation en mer entre les usagers de loisir et les professionnels est facilitée par l'adoption d'une planification des activités en mer et l'accès raisonné à aux ressources.